

Le Canada et l'Afrique

CA1
EA965
C11
#17, juil/83
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031319 8



Coopération canado-africaine Le Québec... en bref

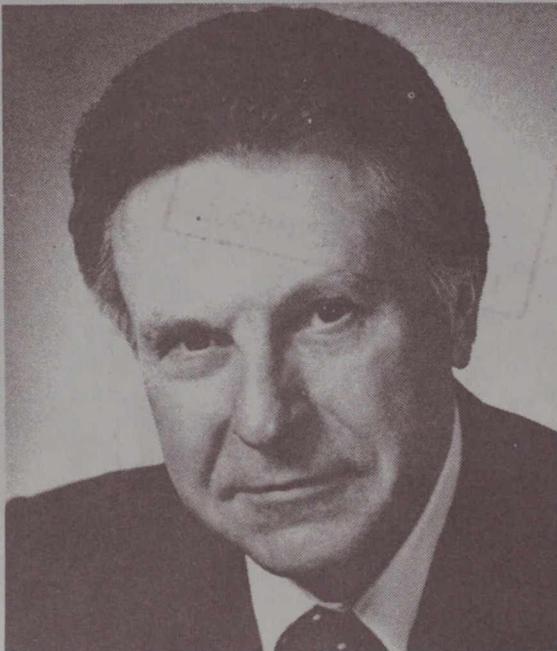
Supplément :

Les médiats d'information canadiens

Trimestriel, Numéro 17, Juillet 1983



Ils ont dit...



● **L'Honorable Allan MacEachen**
Vice-Premier ministre et Secrétaire
d'Etat aux Affaires extérieures.



● **L'Honorable Charles Lapointe,**
Ministre d'Etat aux Affaires extérieures
du Canada

Message de félicitations adressé par le Vice-Premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen au Président de l'OUA, M. Arap Moi :

Au nom du gouvernement canadien et en celui de tous les Canadiens, je tiens à vous transmettre nos vœux les plus chaleureux à l'occasion du vingtième anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine. Pendant ces vingt années, les Etats membres de l'OUA et leurs citoyens se sont consacrés à la promotion de l'indépendance, de la paix et du développement du continent africain. Le bilan de leur action est impressionnant.

C'est avec admiration que le Canada et les Canadiens ont témoigné comment les membres de l'OUA ont lutté afin de soutenir les aspirations énumérées dans la charte de l'OUA. Partout où il était possible, nous avons œuvré ensemble avec les Etats africains afin de promouvoir le développement de l'Afrique. Nous avons appuyé la lutte pour l'indépendance de l'Afrique dans le passé et nous continuerons à le faire jusqu'au moment où la décolonisation de l'Afrique sera acquise et où le système répugnant de l'apartheid aura disparu.

M. le Président : au nom du gouvernement du Canada et de tous les Canadiens, j'aimerais vous souhaiter ainsi qu'à tous les Africains, nos meilleurs vœux pour une continuation du succès de l'OUA, compte tenu de son histoire. J'ai confiance que vous ne manquerez pas de relever avec succès le défi que vous réservera l'avenir.

Extraits du discours de l'Honorable Charles Lapointe sur le rôle du Canada en Afrique, Ottawa, le 12 avril 1983 :

Le programme d'aide au développement est sans doute le plus visible de tous. Nos amis africains nous disent souvent que notre coopération ne le cède à aucune autre en termes de générosité et de qualité, et, après avoir visité un grand nombre de nos projets, je sais que nous avons raison d'en être fiers. Qu'il s'agisse d'un barrage en Tunisie, d'une école polytechnique au Sénégal, de la culture du blé en Tanzanie, d'un système d'aqueduc en Ethiopie, d'une route au Niger, de lignes de transmission en Egypte, sans parler des dispensaires, des puits, des jardins maraichers dans des centaines de villages, l'action du Canada contribue efficacement à améliorer le sort des populations africaines et à fournir à leurs gouvernements des outils de développement.

Depuis vingt ans, le Canada a financé, sur le plan bilatéral, plus de deux milliards de dollars en projets de développement en Afrique. Nos crédits actuels sont de l'ordre de 300 millions de dollars par an, ce à quoi il faut ajouter les sommes canalisées à travers les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales. Toujours sensible aux besoins prioritaires des pays récipiendaires, le Canada met aujourd'hui l'accent sur le développement rural, notamment l'augmentation de la production vivrière, sur le développement énergétique, où nos compétences ne sont plus à démontrer, et sur la formation des ressources humaines. Le développement est une œuvre de longue haleine, mais les résultats déjà atteints confirment amplement l'utilité de notre action.

A envoyer à

Timbre

Ambassade du Canada

Adresse :

.....

.....

.....

.....

Expéditeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Profession :

Date et Signature

La rédaction de la revue **Le Canada et l'Afrique** voudrait mieux connaître vos domaines d'intérêt spécifiques ainsi que vos suggestions éventuelles concernant notre revue. Vous pouvez nous aider en répondant à ce questionnaire et en le retournant à l'adresse indiquée au verso.

● Recevez-vous **le Canada et l'Afrique** ?

régulièrement

occasionnellement

● Précisez les domaines qui vous intéressent

coopération

échanges culturelles

politique

littérature

échanges bilatéraux

arts

histoire

agriculture

géographie

industrie

études universitaires

technologie

sciences

communications

● Etes-vous satisfait ?

du contenu

de la présentation

oui non

oui non

● Pour quelles raisons ?

.....

.....

● Quelles suggestions auriez-vous à nous proposer ?

.....

.....



Coopération canado-africaine

*Le voyage de l'Honorable Charles Lapointe
en Guinée, au Mali, au Cameroun et au Nigéria*

L'HONORABLE Charles Lapointe, ministre d'Etat aux Relations extérieures du Canada, a effectué, du 20 au 31 mars 1983, un voyage en Afrique qui l'a conduit successivement en Guinée, au Mali, au Cameroun et au Nigéria. Accompagné d'une importante délégation de hautes personnalités et d'hommes d'affaires canadiens, M. Lapointe a eu des entretiens avec les dirigeants des pays visités pour passer en revue l'ensemble des questions d'intérêt bilatéral et multilatéral. Sa mission a également servi à promouvoir les relations commerciales entre le Canada et ces pays.

EN GUINEE

En Guinée, comme dans d'autres pays visités, M. Lapointe a reçu un accueil digne d'un chef d'Etat. Le jour de son arrivée, le 20 mars, il a été reçu en audience par le président Ahmed Sékou Touré qui l'a conduit en personne au Palais du peuple où tous les corps constitués et la communauté canadienne avaient été invités à un banquet d'Etat. La soirée s'est terminée dans la salle de spectacle où un programme culturel et artistique de qualité exceptionnelle a été présentée aux invités canadiens et guinéens.

Le lundi 21 mars, le ministre Lapointe a rencontré plusieurs ministres et a passé en revue le programme actuel de coopération, surtout dans le domaine des mines, de l'industrie, de l'énergie et des transports. Le lendemain, le 22 mars, le ministre Lapointe et sa suite se sont rendus à Kamsar où le président Ahmed Sékou Touré a tenu à les accompagner. Ils y ont visité la mine de Sangaredi et l'usine de la Compagnie des Bauxites de Guinée et rencontré le groupe d'employés canadiens travaillant dans cette usine. Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion.

La visite de M. Lapointe en Guinée a permis de souligner la volonté des deux pays de raffermir encore davantage les liens de coopération déjà existants.

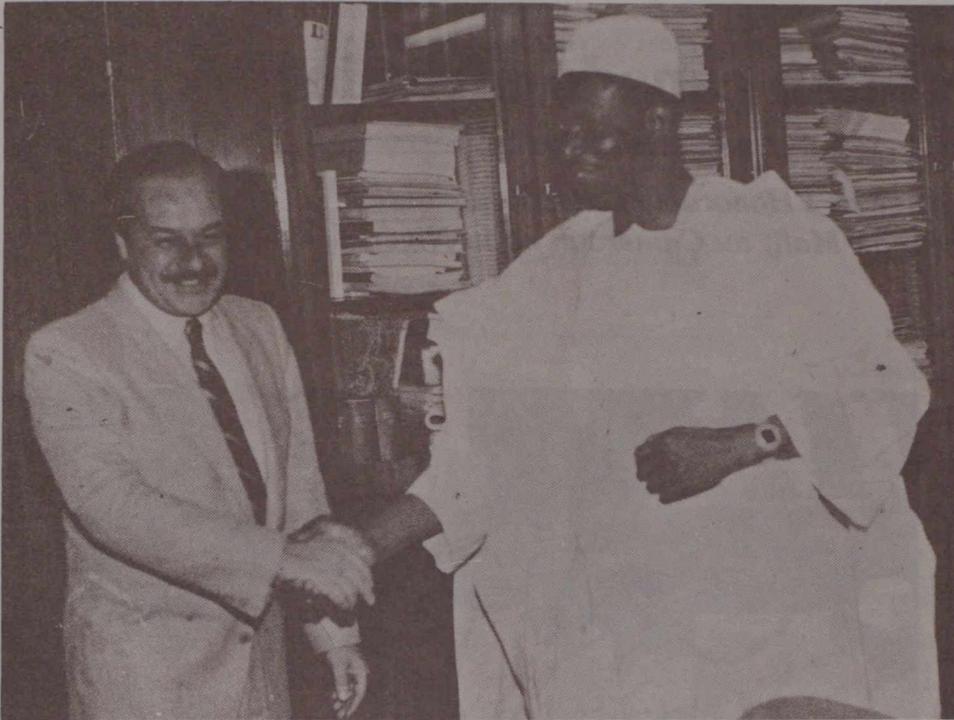


● Le ministre Lapointe a été accueilli à l'aéroport de Conakry par le Premier ministre de Guinée, M. Lansana Béavogui.

● Echange de document entre M. Lapointe, le Président A. Sékou Touré et le D^r Abdoulaye Touré.



Le Canada et l'Afrique



- Au Mali, l'Honorable Charles Lapointe a été reçu en audience par le Président de la République, le Général d'Armée Moussa Traoré, le 24 mars 1983, à la Maison du Peuple (photo à gauche).

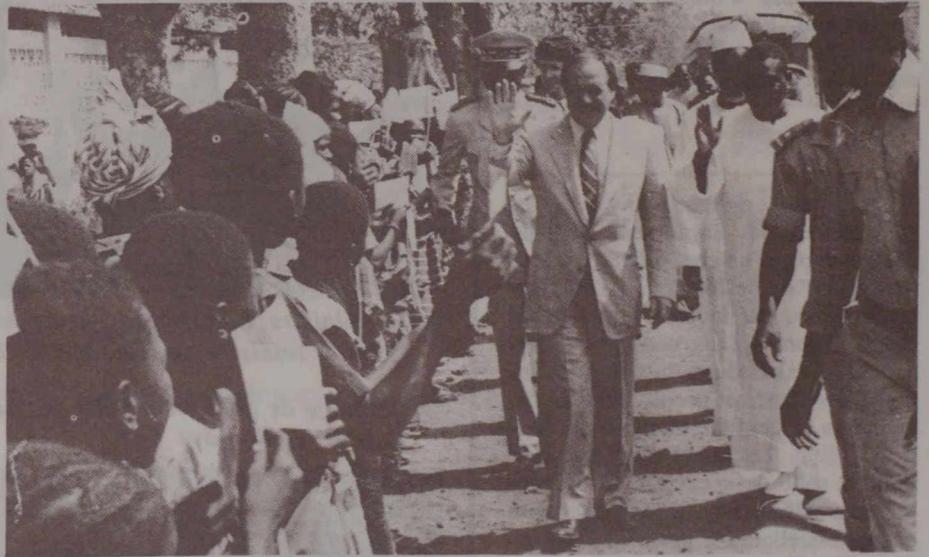
- (Photo ci-dessous) Accueil de la population de Koulikoro où M. Lapointe et sa suite sont arrivés par train dans un wagon offert par le Canada à la RCFM. Ici M. Lapointe est accompagné de S.E. M. Alioune Blondin Bèye, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, de Mamadou Lamine Samaké, gouverneur de Koulikoro et de Siriki Diarra, député et vice-président de l'Assemblée nationale.

AU MALI

Au Mali, seconde étape de ce voyage de douze jours, le ministre Lapointe et sa suite ont séjourné du 22 au 24 mars. Invité par le gouvernement malien pour effectuer une visite de travail et d'amitié, le ministre Lapointe a été reçu en audience par le président de la République, le Général d'armée Moussa Traoré, et il a eu des entretiens avec plusieurs membres du gouvernement malien. Une séance de travail réunissant les délégations canadienne et malienne dans la salle du Conseil des ministres de Koulouba a permis de faire un tour d'horizon de la coopération canado-malienne. Les deux parties ont souligné la nécessité d'accélérer la réalisation des projets en cours et de passer de nouveaux accords dans différents secteurs importants de développement.

A l'occasion de cette visite, le ministre Lapointe a remis officiellement aux autorités maliennes la ligne de haute tension qui amène l'électricité de Sélingué à Bamako. Cette ligne permet aux populations de la capitale malienne de bénéficier de toutes les commodités inhérentes à la disponibilité permanente de l'électricité.

- Remise officielle de la ligne Sélingué-Bamako. M. Lapointe en compagnie de M. E. Hébert, Ambassadeur du Canada au Mali et M. R. Tiéblé Ndaw, ministre de l'Energie et des Mines.





AU CAMEROUN

Au Cameroun, le ministre Lapointe a séjourné du 25 au 28 mars. Il a été reçu en audience par le président de la République, M. Paul Biya, ainsi que par le Premier ministre Boubou Ndiaye. Par la suite, il a inauguré le chantier de la route Douala-Yaoundé avant d'inaugurer la nouvelle chancellerie de l'ambassade du Canada.

La coopération entre le Canada et le Cameroun ainsi que les échanges commerciaux ont été au centre des entretiens qui se sont poursuivis au cours des quatre jours de visite du ministre Lapointe au Cameroun. Ces entretiens ont permis de souligner, une fois de plus, l'excellence des relations commerciales et de coopération entre les deux pays.

- M. Lapointe avec S.E. le Président Paul Biya du Cameroun (à droite).



- M. Lapointe avec des membres de sa délégation visitant le chantier de construction de la route Douala-Yaoundé (photo à gauche).

AU NIGERIA

Au Nigéria, dernière étape de ce long voyage, le ministre Lapointe a rencontré plusieurs hautes personnalités dont le vice-président Ekwueme, et il a signé, avec le ministre d'Etat du Plan du Nigéria, M. G. Adamola Thomas, un accord de coopération économique et technique entre le Canada et le Nigéria.

Plusieurs thèmes ont été abordés avec les autorités nigériennes, entre autres, la nécessité de renforcer les relations commerciales entre les deux pays. Le développement des ressources humaines, les transports, les communications et l'agriculture ont été identifiés comme des secteurs où les efforts de coopération seront intensifiés au cours des mois à venir.

Lors de son séjour au Nigéria, M. Lapointe a donné, à l'Institut des Affaires internationales, une conférence sur le thème de la politique étrangère canadienne.

- M. Lapointe et le ministre d'Etat du Plan du Nigéria, G. A. Thomas, signant un accord de coopération entre le Canada et le Nigéria.





Le Québec... en bref

Une économie ouverte sur le monde

PORTE d'entrée naturelle au cœur de l'Amérique du Nord, le Québec constitue, de par sa superficie de 1.540.681 km², la plus grande des provinces du Canada et son territoire couvre trois fois celui de la France ou sept fois celui de la Grande-Bretagne.

Population

La population du Québec, de 6.285.000 personnes au 1^{er} juin 1978, est à plus de 80 % de langue française et s'est implantée principalement dans un couloir agricole et industriel de quelques centaines de kilomètres de chaque côté d'une importante voie navigable qui traverse la province d'Ouest en Est, soit le fleuve Saint-Laurent. La croissance de cette population a été fort rapide depuis le début du siècle en raison du taux élevé de natalité mais aussi en raison d'une immigration importante en provenance de divers pays d'Europe.

Atouts économiques

Le Québec possède plusieurs atouts économiques enviables : en effet, la porte d'entrée du continent que constitue la voie navigable du Saint-Laurent, la richesse du sous-sol, le grand potentiel de ressources renouvelables et la disponibilité de ressources humaines qualifiées en font un terrain tout indiqué avec un grand potentiel de développement. Dans le passé, l'industrialisation du Québec s'est faite en fonction du fleuve et des richesses naturelles (forêt, minéraux, hydro-électrique). L'avenir semble vouloir combiner ces facteurs pour en faire une quantité appréciable d'énergie électrique renouvelable et à bon marché, au service d'une société industrielle.

Plus récemment et plus particulièrement depuis le début des années



● La croissance de la population a été très rapide depuis le début du siècle.

1960, l'économie du Québec a traversé une période de croissance vigoureuse qui a permis une hausse appréciable du niveau de vie de la population. Ainsi, le Québec a connu durant cette période une croissance économique relativement rapide si on la compare à celle des principaux pays industrialisés du monde occidental. Ce rythme de croissance a été légèrement inférieur à celui de l'économie canadienne dans son ensemble mais, au cours des quinze der-

nières années, le PIB réel a crû sensiblement plus vite au Québec que dans l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. (4,4 % vs 4,1 %), par exemple.

En 1978, le produit intérieur brut (PIB) du Québec atteint près de 57 milliards de dollars, soit un montant cinq fois supérieur à celui enregistré 15 ans plus tôt. A ce niveau, le P.I.B. du Québec représente 26 % du PIB canadien, soit un ratio très voisin de celui de la population qui se situe à 27 %.



Revenus et dépenses

Le revenu personnel per capita constitue un indice qui reflète assez bien le niveau de vie d'une population. Or, sa progression de 1967 à 1977 a été quelque peu plus rapide au Québec (11,9 %) par année moyenne qu'en Ontario (10,9 %) et que dans l'ensemble du Canada (11,6 %). Cette croissance de la richesse s'est traduite par une amélioration constante des niveaux de vie et par une amélioration sensible des conditions de base que sont la santé et l'instruction. Elle a également permis à la population du Québec d'accroître sa consommation de biens matériels.

En 1978, le salaire hebdomadaire moyen pour le secteur privé s'élevait à 262,82 dollars au Québec, soit un niveau très voisin des 263,37 dollars au Canada. Les foyers québécois possèdent maintenant dans leur grande majorité les appareils ménagers considérés comme indices de richesses tels les réfrigérateurs (99 %), les appareils de télévision (97 %) et les automobiles (72 %). Dans la même optique, le crédit à la consommation s'est fortement développé depuis vingt ans ainsi que divers autres services financiers engendrés par une économie développée.

Le niveau, la nature et le rythme de croissance des investissements constituent les éléments déterminants du taux de croissance de l'économie. Ces facteurs conditionnent non seulement le rythme d'augmentation de l'emploi et des revenus mais aussi la rapidité de croissance des capacités de production, de la productivité et par conséquent le niveau de vie potentiel de la population.

Au cours des 15 dernières années, le taux de croissance annuel moyen des immobilisations au Québec se compare sensiblement à celui du Canada grâce à un effort plus soutenu du secteur public ou du secteur privé. La création d'emplois a été également vigoureuse, se situant à un taux annuel moyen de plus de 2 %. La productivité de l'économie québécoise dans son ensemble s'est également accrue durant cette période à des rythmes annuels moyens d'environ 2 %.

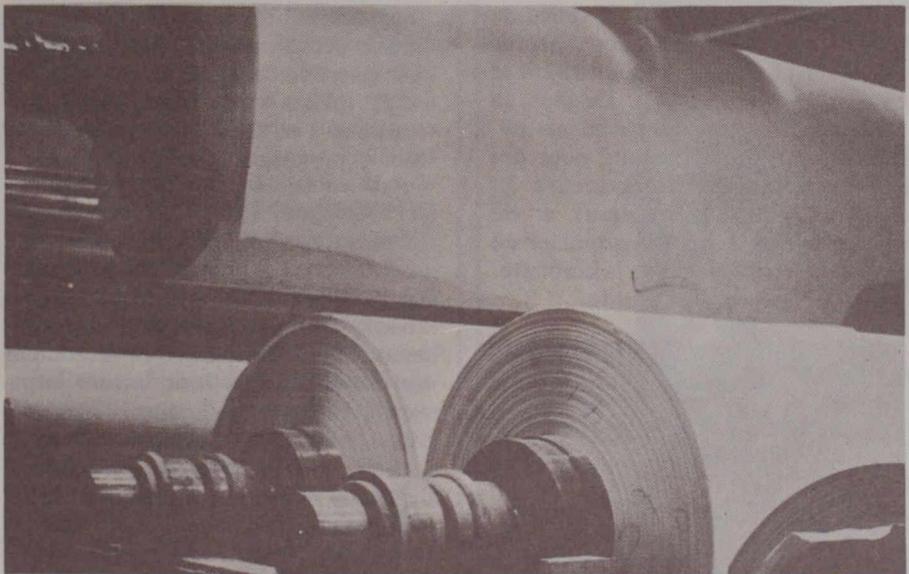
Production

L'évolution de la structure économique du Québec au cours des vingt dernières années a suivi le processus propre aux pays industrialisés. Ainsi, les secteurs primaire et secondaire ont perdu de l'importance au profit du secteur tertiaire.

En 1961, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire comptaient respectivement pour 7,1 %, 36,5 % et 56,4 % du PIB québécois ; en 1978, ces pourcentages sont devenus 4,4 %, 28,5 % et 67,1 %. En 1978, le secteur tertiaire emploie 1.700.000 personnes sur 2,5 millions qui sont employées au Québec.



● La forêt commercialement exploitée couvre près de la moitié du Québec.



● Les exportations de produits de la forêt sont constituées à 72 % de papier à imprimerie.

Les avantages comparatifs de l'économie québécoise.

Essentiellement, l'avantage comparatif du Québec, traduit sur le plan du commerce international, réside dans la fabrication des papiers d'impression et autres produits de la forêt, des métaux et alliages, de l'équipement aérospatial, du matériel électrique lourd, des produits agro-alimentaires, ainsi que dans la production des minerais, des concentrés et déchets de métaux divers et de l'amiante.

Le secteur des produits de la forêt

Avec une valeur de livraison de 31 milliards de dollars, ce secteur industriel qui englobe aussi bien l'exploitation forestière (12 %) que la production de pâtes de bois et de papiers (64 %), de bois d'œuvre, de placages et de contreplaqués (24 %) a versé, en 1977, 700 millions de dollars de salaire à 70.000 personnes. Fortement orienté vers les marchés internationaux, il a réalisé des exportations d'une valeur globale de 2.047,6 millions de dollars, dont 72 % sont constitués de papier à imprimerie, 10 % de pâtes de bois, 3 % de papiers et de cartons de toutes sor-

Le Canada et l'Afrique



Le Québec

tes et 15 % de bois d'œuvre, de placage et de contreplaqués.

Le premier en importance au Canada, le secteur québécois des produits de la forêt dispose d'un grand nombre d'atouts : une grande disponibilité en essences forestières à fibres longues (élément fondamental d'une production de grande qualité), l'assurance d'un approvisionnement peu coûteux en énergie, de l'eau douce à profusion, une main-d'œuvre expérimentée et un marché immense à sa portée.

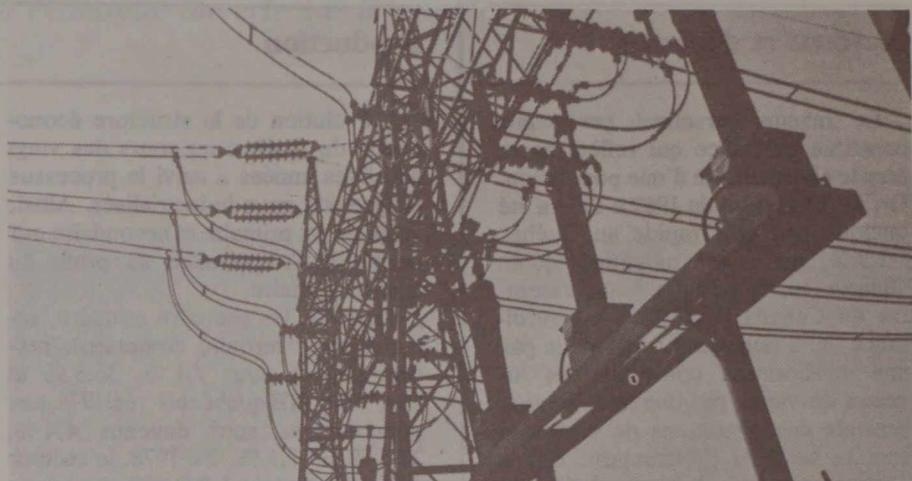
Le secteur des mines et de la métallurgie

Le Québec est particulièrement bien doté en ressources minérales. Ses réserves d'amiante sont estimées à 75 % de celles du Canada (ou 36 % des réserves mondiales), ses réserves d'or à 24 %, celles de fer à 40 %, celles de titane à 63 % (ou 11 % des réserves mondiales), celles de niobium à 80 % et celles de lithium à 90 %. De plus, le sous-sol québécois renferme un potentiel non encore exploité pour des raisons à la fois structurelles et conjoncturelles, de minéraux et de métaux. C'est le cas en particulier du cobalt, du molybdène, de la chromite, du tungstène et de l'apatite.



● *Le Québec est bien doté en ressources minérales.*

Cette richesse, largement inexploitée, du sous-sol québécois de même que la présence au Québec d'un grand nombre d'installations de transformation se reflètent en partie dans la valeur des exportations internationales. En 1978; les livraisons internationales



● *Le Québec dispose de l'énergie électrique à des prix défiant pratiquement toute compétition en Amérique du Nord.*

québécoises de minerais, de concentrés et déchets de métaux, de métaux et alliages divers et d'amiante s'élevaient à 2,2 milliards de dollars, ce qui correspond à environ 24 % du flux total des exportations québécoises.

L'énergie électrique

Baucoup d'industries, en particulier celle de l'aluminium, ne se seraient probablement pas implantées au Québec si l'énergie électrique n'y était pas abondante. Toutefois les ressources hydro-électriques sont encore largement inexploitées. Environ 17.000 mégawatts sont actuellement produits, 10.000 sont en voie de production et quelque 35.000 constituent le potentiel à produire.

L'industrie aérospatiale

L'ensemble de ce secteur industriel procure au Québec 18.500 emplois directs et 19.000 emplois indirects. L'industrie aérospatiale comprend en particulier les fabricants d'équipement aéronautique, de moteurs d'avions, de matériels de navigation et d'explorations spatiales, de systèmes et composants d'avionique basés au sol et dans l'espace, de même que les entreprises qui se livrent aux activités de réparation, de révision et de modification en usine de tous les appareils et produits déjà énumérés. Avec une production d'environ un demi-milliard de dollars par année, sa contribution à la balance extérieure québécoise des marchandises est considérable puisque environ 80 % de sa production est exportée.

L'industrie agro-alimentaire

La force de cette industrie n'est pas évidente à en juger par l'ampleur de ses exportations internationales qui, en 1978, s'élèvent à 395 millions de dollars, soit à peine 5 % des exportations totales du Québec. Son importance réside plutôt, d'une part, dans la demande finale québécoise de produits agro-alimentaires qui s'évalue en 1978 à 6,5 milliards de dollars et, d'autre part, dans la participation de quelque 200.000 personnes aux activités productrices, dont 80.000 au niveau primaire sur 40.000 fermes, 60.000 dans 1.300 usines de transformation et 50.000 dans 8.500 centres de distribution.



● *La province du Québec*

Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de la Direction des Communications du ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec qui nous a fourni les textes des articles consacrés au Québec.

SUPPLEMENT

Les médiats d'information canadiens

« Mème avant l'apparition de la typographie, la simple augmentation du flux de l'information favorisait l'organisation visuelle de la connaissance et le développement de la perspective ».

Marshall McLuhan

Les médiats d'information canadiens se partagent en quatre grandes catégories : les journaux, les périodiques, la radio et la télévision. Grâce aux progrès accomplis au cours des années récentes, la place qu'occupent la radio et la télévision dans le réseau des communications s'est considérablement élargie. L'évolution des télécommunications, les communications par satellites, les terminaux à écran cathodique et les techniques électroniques avancées de stockage de l'information ont révolutionné les communications de masse et continueront d'en augmenter les possibilités.

Les journaux

La presse écrite constitue une force dominante parmi les organismes d'information canadiens. Il existe environ 120 quotidiens au Canada et près de 1.000 autres publications hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles. Chaque année, plus de 5 millions de quotidiens sont lus par 15 millions de personnes. Le Canada compte environ 24 millions d'habitants.

Aucun journal ne peut être considéré comme ayant une portée véritablement nationale. Toutefois, jouissant d'une large audience, le **Globe and Mail** est celui qui se rapproche le plus de cette définition. En 1980, ce quotidien a commencé à publier des éditions nationales à Calgary (Alberta) pour

l'Ouest du Canada et à Montréal, pour l'Est du pays. Les pages entières sont transmises par satellite sous forme d'image à des imprimeries situées dans ces deux villes. On s'attend que les nouvelles éditions nationales fassent monter de 10 à 15 % le tirage actuel du **Globe and Mail** (300.000 exemplaires).

Parmi les journaux de langue française, c'est incontestablement **Le Devoir** de Montréal qui est le plus influent. Il tire seulement à 50.000 exemplaires, mais il atteint un public beaucoup plus large. C'est le journal le plus souvent cité dans les organes anglophones et étrangers.

Les journaux canadiens qui ont le plus fort tirage sont : **The Toronto Star** (760.000), **The Globe and Mail** (300.000), **The Gazette** (279.000) et **La Presse** (230.000) de Montréal, **The Vancouver Sun** (220.000) et **The Edmonton Journal** (212.000).

Environ 25 % du revenu des journaux est obtenu par les ventes quotidiennes à 25 cents ou 30 cents le numéro. Le reste de leur revenu provient surtout de la publicité. Il n'est pas rare de voir un numéro de 100 pages contenir 40 pages d'articles et de reportages et 60 pages de réclames.

Les journaux appartenant à des chaînes détiennent le monopole dans sept des onze villes les plus importantes du Canada. Entre 1970 et 1980, les chaînes de presse ont vu leur part totale du marché des quotidiens passer de 76,7 à 87,8 %. Les deux principaux groupes, Thomson et Southam,

LE DEVOIR

35 CENTS

Vol. LXXIV — No 113

Généralement enseveli. Max.: 10 Demain; passages nuageux

Montréal, mardi 17 mai 1983

la presse

The Globe and Mail

CANADA'S NATIONAL NEWSPAPER

- Parmi les journaux de langue française, **Le Devoir de Montréal** est le plus influent.

contrôlent une bonne moitié du tirage de tous les quotidiens canadiens; il y a 20 ans, cette proportion s'établissait à moins de 20 %.

La plus importante chaîne de médias, le groupe Thomson, contrôle 44 journaux et près d'un tiers du tirage canadien total. Elle fait partie d'un conglomérat multinational de communications qui possède des intérêts aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Vient ensuite la chaîne Southam, avec 23 % du tirage total et 14 journaux. Le groupe Desmarais-Parisien-Franceur occupe la troisième place (environ 10 %), puis le Toronto Star (9 %) et Québecor (environ 7 %).

Au Nouveau-Brunswick, le groupe K.C. Irving est propriétaire des cinq quotidiens de langue anglaise de la province, ce qui représente 2,5 % du tirage canadien total. Ce sont également des groupes qui contrôlent entièrement les quotidiens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les médias en langue étrangère

En 1752, commençait la publication du **Halifax Gazette**, premier hebdomadaire du Canada. On en compte aujourd'hui environ 900 et leur tirage atteint quelque 3 millions d'exemplaires. Bon nombre de ces journaux sont publiés dans des langues autres que l'anglais ou le français — principalement en ukrainien, en italien ou en allemand.

Au Canada, plus de 200 journaux sont publiés dans plus de 30 langues autres que l'anglais et le français.

Six d'entre eux sont des quotidiens : trois journaux paraissent en chinois à

Vancouver et deux à Toronto; cette dernière ville possède également un quotidien italien.

Les médias en langues étrangères ou « multilingues » constituent un phénomène croissant au pays. De nombreuses stations de radio consacrent plusieurs heures par semaine aux émissions multiculturelles. La première station de télévision multilingue est née à Toronto en 1969 et il est possible qu'elle touche bientôt dix autres villes grâce à la diffusion par satellite.

Les magazines

Sur plus de 800 périodiques publiés au Canada, plusieurs sont des magazines de classe internationale, notamment les magazines anglais **Saturday Night**, **Maclean's**, **Harrowsmith** et **Châtelaine**, qui paraît également en version française. La revue américaine **Readers's Digest** publie en français et en anglais un mensuel canadien.

Le magazine à plus fort tirage du Canada est **Today**, un supplément tiré en rotogravure, distribué dans tout le pays avec le numéro du samedi des journaux locaux. Il paraît à 2.778.000 exemplaires. **Perspectives**, le pendant français de **Today**, est annexé au numéro du samedi de plusieurs journaux francophones.

Parmi les autres magazines importants, citons **L'Actualité**, **Miss Châtelaine**, le **Canadian Geographical Journal**, **Arts Magazine**, le **United Church Observer**, **Vie des Arts**, **Québec Science**, **TV Hebdo**, **Atlantic Advocate** et **DécorMag**.

Le problème le plus grave de l'industrie canadienne du magazine est l'invasion des publications américaines. Par exemple, en dépit de son

Le Canada et l'Afrique



- *Quatre-vingt dix-sept pour cent de tous les Canadiens possèdent un poste de télévision.*

succès, la revue *Châtelaine*, qui atteint le plus grand nombre de lecteurs par rapport à son marché potentiel (le tirage total en anglais et en français est de 1.278.000), se voit cependant dépassée par plusieurs magazines américains pour le nombre d'exemplaires vendus au Canada.

Ces dernières années toutefois, l'industrie du périodique a connu une période de grande croissance, principalement en raison d'une loi, adoptée en 1975, touchant la publicité insérée dans les publications non canadiennes. Depuis cette date, les périodiques canadiens ont vu leur tirage et leurs recettes de publicité augmenter considérablement, et 90 nouvelles revues sont apparues sur le marché.

Le *Maclean's* par exemple, ancien mensuel axé sur les articles de fond, s'est transformé en hebdomadaire national d'actualité. Ce changement a fait monter sensiblement son tirage et ses recettes de publicité. Au Québec, *L'Actualité* a connu un succès comparable.

La catégorie des publications dites commerciales (appelée également «presse invisible») compte environ 500 périodiques dont le tirage total dépasse 4.400.000 exemplaires. La plupart des publications commerciales importantes sont contrôlées par des grandes firmes dont Maclean-Hunter et Southam Business Publications. Le tirage normal de ces revues se situe entre 5.000 et 50.000 exemplaires, par numéro.

La télévision

Quatre-vingt-dix-sept pour cent de tous les Canadiens possèdent un téléviseur ; 37 % d'entre eux en possèdent

deux ou plus. Au-delà de 2.000 entreprises de diffusion licenciées desservent ce public. Elles sont régies par un organisme du gouvernement fédéral, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), créé en 1968 par la Loi sur la radiodiffusion.

Au Canada, il existe un seul organe national public de radio et de télévision. Il s'agit de la Société Radio-Canada et de son pendant anglophone, la Canadian Broadcasting Corporation (CBC). Radio-Canada est une société de la couronne. Depuis sa création en 1932, elle a beaucoup contribué au développement de l'identité canadienne; les deux réseaux français et anglais de télévision atteignent 98 % de la population canadienne et un service spécial de radio et de télévision a été conçu pour répondre aux besoins linguistiques et culturels particuliers du Nord du pays.

La Société possède 27 stations de télévision au Canada, ainsi que 447 émetteurs de relais et réémetteurs. En outre, 33 stations privées et 231 réémetteurs communautaires sont affiliés à Radio-Canada. La Société est financée par le gouvernement fédéral et par ses recettes de publicité. En 1979-1980, un crédit parlementaire de 447 millions de dollars canadiens lui a été alloué, et les messages commerciaux lui ont procuré quelque 123 millions de dollars.

L'émission la plus populaire de Radio-Canada, reste «La soirée du hockey», qui atteint 2,5 millions de Canadiens des deux langues.

Le grand rival du réseau CBC est le **Canadian Television Network (CTV)**. Cette chaîne privée, qui se compose de 15 stations et compte quatre stations affiliées, diffuse dans l'ensemble du

Le Canada et l'Afrique



- *La production des émissions à teneur canadienne est une préoccupation majeure des réseaux canadiens.*

pays. CTV tire tous ses revenus de la publicité commerciale (chaque demi-heure de diffusion comporte environ 10 minutes de réclames).

Les autres grandes entreprises de télédiffusion sont Global TV, petit réseau limité au sud de l'Ontario et TVA qui s'adresse au public du Québec.

Le système canadien de télédiffusion comporte également plus de 120 stations de télévision privées souvent affiliées à l'un ou à l'autre des grands réseaux. On dénombre 933 postes de transmission de télévision, dont 80 % sont des réémetteurs.

Par ailleurs, il existe également à travers le pays de nombreuses stations éducatives et communautaires établies depuis 1969, date à laquelle les provinces ont obtenu le droit de diffuser des émissions éducatives. (Bien que la radiotélévision relève du gouvernement fédéral, l'éducation est de juridiction provinciale). Les deux plus importants réseaux du genre sont Radio-Québec et TV Ontario.

La production de spectacles à teneur canadienne est l'une des grandes préoccupations des réseaux canadiens. Les avantages économiques que présente le recours à des émissions américaines pré-produites ainsi qu'aux ressources beaucoup plus importantes des réseaux américains ont eu pour résultat que les téléspectateurs canadiens ont été inondés par la télévision américaine. L'achat aux Etats-Unis d'une comédie-feuilleton d'une demi-heure coûte, en moyenne, 5.000 dollars et procure souvent des revenus publicitaires importants en raison de la popularité de ces émissions. Une production canadienne comparable représente des dépenses d'environ 40.000 dollars: On comprendra aisément

pourquoi les diffuseurs préfèrent souvent les émissions américaines.

Pour élever ces défis, le CRTC, l'autorité réglementaire gouvernementale, a établi un ensemble de lignes directrices rigoureuses à l'intention de tous les télédiffuseurs. La responsabilité de Radio-Canada quant à la présentation d'émissions d'origine canadienne est supérieure à celle des autres diffuseurs; en conséquence, 60 % de sa programmation doit être d'origine canadienne. Quant à CTV et aux autres diffuseurs, leur moyenne doit également se situer à 60 % sur l'ensemble de l'année; toutefois, en soirée, pendant les heures de grande écoute, la proportion peut baisser jusqu'à 50 %. Le CRTC prévoit une hausse progressive du niveau du contenu canadien pendant les années à venir.

Les grands centres de production de télévision au Canada sont Toronto (réseaux anglais) et Montréal (réseaux français), cette dernière venant immédiatement après Paris pour les productions en langue française.



Le Canada et l'Afrique



● «La porte ouverte» à la maison de la Société Radio Canada à Montréal, dont l'auditoire hebdomadaire dépasse 4 millions de personnes.

La radio

La radiodiffusion au Canada relève en grande partie d'entreprises privées, bien que les ondes elles-mêmes soient considérées comme propriété publique. On compte 722 stations MA et 323 stations MF qui, pour la plupart, tirent leur revenu de la publicité.

Radio-Canada exploite quatre réseaux nationaux (services MA et MF en anglais et en français) dont l'auditoire hebdomadaire total dépasse 4 millions. La radio de Radio-Canada ne tire aucun revenu de la publicité. La Société possède 73 stations de radio et 453 émetteurs de relais et réémetteurs de radio. Elle est associée à 55 stations

privées affiliées et 36 réémetteurs privés ou communautaires. En outre, le service international (Radio-Canada International) qui existe depuis 1944, diffuse actuellement sur ondes courtes en onze langues.

Les stations de radio sont régies par le CRTC qui délivre des licences renouvelables et établit les critères que les stations doivent respecter. Les licences sont accordées en fonction de la proportion d'émissions canadiennes prévues, du nombre de diffuseurs déjà établis dans la région et du type de programmation envisagée. Dans la plupart des cas, la majeure partie du temps d'antenne est consacrée à la musique, aux commentaires et aux informations. Les stations diffusent généralement 24 heures par jour.

PROGRAMME HORAIRE du 1^{er} mai au 3 sept. 1983

DE RADIO CANADA INTERNATIONAL à destination de L'AFRIQUE EN FRANÇAIS

Du lundi au vendredi:			
18.30-19.00 UTC	15260	17820	
19.30-20.00 UTC	15260	17820	
21.00-21.30 UTC	11945	15150	15325
	17820	17875	
Le samedi:			
19.00-20.00 UTC	15260	17820	
21.00-21.30 UTC	11945	15150	15325
	17820	17875	
Le dimanche:			
19.00-20.00 UTC	15260	17820	
21.00-21.30 UTC	11945	15150	15325
	17820	17875	

Les agences de presse

L'agence de presse la plus considérable et la plus importante au Canada est la Presse canadienne (PC). Il s'agit d'une agence coopérative administrée par les quotidiens canadiens auxquels elle appartient. Elle transmet à ses quelque 110 membres, ainsi qu'à 350 stations de radio et de télévision, des informations régionales, nationales et internationales en anglais et en français. Elle compte 450 employés et possède des bureaux dans huit villes, ainsi que des correspondants dans cinq autres centres.

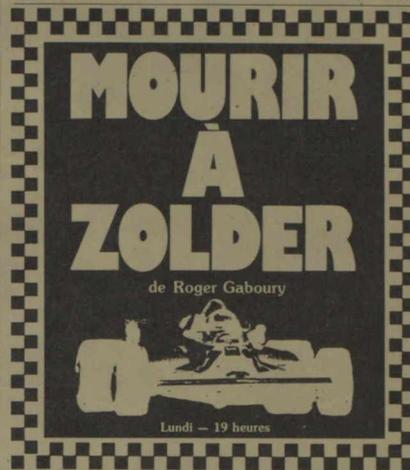
Le PC étant une coopérative, ses membres transmettent des reportages rédigés par des journalistes locaux aux 110 journaux, 350 diffuseurs et 108 systèmes de câbles qui composent l'organisation. Le personnel de rédaction de la CP est d'environ 300 personnes.



ICI RADIO FM

Horaire de la semaine du 9 avril 1983

Numéro 570



- Les stations de radio diffusent généralement 24 heures sur 24 au Canada.

Les frais de service de la CP sont partagés entre les membres en proportion de leur tirage.

La Presse canadienne est affiliée à Broadcast News (BN) qui fournit des informations écrites de même que des enregistrements de reportages et d'entrevues en provenance du monde entier. Standard Broadcast News, News-Radio et All-News Radio sont d'autres agences de presse parlée qui fournissent des informations internationales et canadiennes à leurs abonnés.

Mentionnons également l'agence United Press Canada (UPC) qui, pour 80 %, appartient à la Toronto Sun Publishing Company. Un service moins important axé sur la presse écrite est offert aux membres de la Southam Press.

De nombreux médias comptent également sur la retransmission par la PC d'informations en provenance des grandes agences internationales comme l'Associated Press, Reuter, l'Agence France-Presse et TASS.

La télédistribution

Compte tenu de sa population, le Canada occupe la première place au monde pour la télédistribution. Les trois quarts des foyers canadiens ont accès à la télévision par câble et la moitié y sont abonnés; ils reçoivent ainsi de nombreuses chaînes supplémentaires, y compris des chaînes américaines.

La prolifération de ces systèmes fait du public canadien l'auditoire le plus fragmenté du monde. Dans les grandes villes, la haute qualité de la programmation américaine amène les téléspectateurs à passer près de 75 % de

leurs temps d'écoute à regarder des émissions étrangères (les Canadiens de langue française y consacrent environ la moitié de leur temps).

Par ailleurs, dans de nombreuses localités, la télédistribution est devenu un précieux instrument d'information communautaire en mettant les chaînes libres à la disposition des groupes communautaires et du grand public. Le Canada est également le premier pays du monde à diffuser par câble les débats du Parlement fédéral.

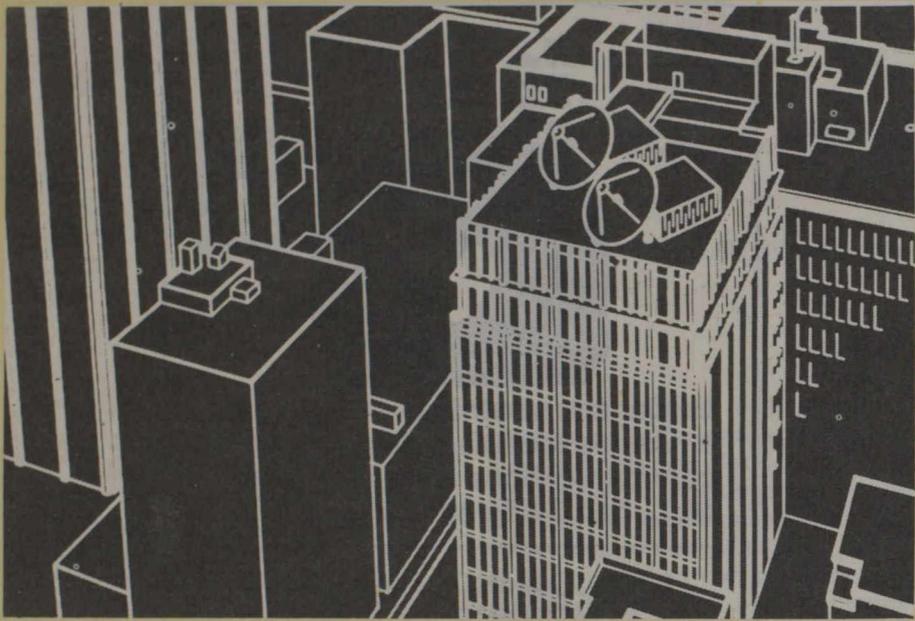
Il existe plus de 400 systèmes de télédistribution dont les abonnés se chiffrent à quelque 10 millions, soit environ la moitié de la population canadienne.

Les conseils de presse

Contrairement à de nombreux autres pays, le Canada ne possède pas de conseil de presse national pour régir la presse écrite. Il existe toutefois des conseils volontaires dans les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec. Le Conseil de presse du Québec contrôle à la fois la presse électronique et la presse écrite. Mentionnons également le conseil de presse local de Windsor (Ontario).

Les conseils de presse instruisent les plaintes du public sur la conduite des organes d'information en ce qui a trait à la cueillette et à la publication des informations. Toute personne peut déposer une plainte même si celle-ci concerne un journal qui n'est pas membre du conseil. Bien que les conseils ne puissent imposer de sanction à leurs membres, ils portent un jugement sur chaque affaire. Les plaintes concernant les non membres ne sont instruites qu'avec le consen-

Le Canada et l'Afrique



- *Grâce aux techniques de communication par satellites, l'information ne connaît plus de frontière.*

tement des intéressés. Les conseils étudient également d'autres aspects de la diffusion de l'information de masse comme l'éthique, la liberté de la presse et le secret gouvernemental.

La formation des journalistes

Trois établissements d'enseignement canadiens offrent depuis plusieurs années un cours de journalisme complet : l'Université Carleton d'Ottawa, l'Université Western Ontario de London (Ontario) et le Ryerson Polytechnical Institute de Toronto. Il y a deux ans, deux autres institutions leur emboîtaient le pas : l'Université de Regina et de King's College de l'Université Dalhousie de Halifax. Environ 30 autres universités et collèges du pays offrent des cours accélérés de journalisme pratique ou une formation en relations publiques et en communications.

Chaque année environ 200 baccalauréats et 50 maîtrises en journalisme sont accordés.

Par ailleurs, plusieurs journaux donnent une formation en cours d'emploi à leurs nouveaux employés.

Les techniques nouvelles

Les Canadiens disposeront bientôt d'un choix encore plus large grâce aux nouvelles techniques de communications comme les convertisseurs (qui permettent de capter deux ou trois fois plus de stations), la distribution directe satellite-usager, la télévision payante, les fibres optiques, les stations terriennes plus économiques et les magnétoscopes domestiques.

Le Canada occupe une place pré-

pondérante dans le monde pour la technique des terminaux informatiques domestiques, avec son système Télidon. Grâce à une liaison informatique, les abonnés pourront bientôt s'alimenter à une banque centrale et avoir accès à des données et à des informations d'actualité touchant divers domaines.

La technique canadienne des satellites est également l'une des plus avancées. En 1964, le Canada a participé à la fondation d'INTELSAT, un consortium international qui possède et exploite un système de communications mondial. En 1976, le Canada et les États-Unis ont lancé conjointement le satellite, Hermès, le plus puissant satellite de communications du monde.

Le système de communications intérieures par satellites du Canada, Telesat Canada, est l'un des meilleurs au monde. Les satellites ANIK diffusent dans les régions septentrionales, portant ainsi à 98 % la proportion des Canadiens en mesure de capter les signaux de télévision. Telesat Canada possède un réseau de plus de 100 stations terriennes.

Tous les grands centres urbains sont reliés par des émetteurs à micro-ondes auxquels on a recours lorsqu'ils constituent le moyen le plus pratique de transmission. Le réseau de micro-ondes reliant Saint-Jean (Terre-Neuve) à l'île de Vancouver, long de 8.000 kilomètres, est considéré comme étant le plus important et le plus moderne du monde.

**Direction des programmes
d'information à l'étranger
Ministère
des Affaires extérieures
Ottawa**



Le Canada et l'Afrique

The
McLuhan
Teléglobe
Canada
Award

Le Prix
McLuhan
Télélobe
Canada



Le Canada contribue à l'Année mondiale des communications en créant le Prix McLuhan Téléglobe Canada.

Le Prix McLuhan Téléglobe Canada, prix international en communication, rend hommage à la mémoire de ce grand philosophe de la communication que fut Marshall McLuhan. Placé sous le patronage de l'Unesco, le Prix a été créé par la Commission canadienne pour l'Unesco, en association avec Téléglobe Canada, qui en assure le financement. D'une valeur de 50 000 dollars canadiens, le Prix, accompagné d'une médaille commémorative, sera offert tous les deux ans. La création de ce Prix, en 1983, coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire de la Commission canadienne pour l'Unesco.

Objet du prix

Le Prix a pour objet de «mettre en lumière toute oeuvre ou toute action qui aura contribué d'une manière exceptionnelle à permettre de mieux comprendre l'influence exercée par les moyens et la technologie de communication sur la société en général et plus particulièrement sur sa vie culturelle, artistique et scientifique».

Admissibilité

Le Prix, ouvert à des candidats de toutes nationalités, récompensera un particulier ou une équipe. Les institutions, organisations et sociétés ne sont pas admissibles.

Désignation du lauréat

Pour le Prix 1983, le jury comprend les personnes suivantes:

Harry J. Boyle, ancien président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);

André Bureau, président des Entreprises Télémedia;

Malcolm Ross, critique littéraire, éditeur, professeur de littérature anglaise à l'Université Dalhousie, Halifax;

Fernand Séguin, chercheur, lauréat du Prix Kalinga de l'Unesco pour la vulgarisation scientifique;

Betty Zimmerman, directeur de Radio Canada International, membre de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, Unesco (Commission MacBride, 1976-1980).

Date limite

Les candidatures seront reçues le 31 juillet 1983 au plus tard. La remise du Prix 1983 est prévue pour la fin de l'année.

On peut se procurer le texte officiel du Règlement du Prix auprès des commissions nationales pour l'Unesco ou auprès de la Commission canadienne pour l'Unesco à l'adresse suivante:

Commission canadienne pour l'Unesco
255, rue Albert
Case postale 1047
Ottawa, Canada
K1P 5V8



Le Québec... en bref

Terre d'énergie et de richesses naturelles

LES ressources énergétiques du Québec sont importantes. Leur exploitation et leur mise en valeur sont susceptibles de bénéficier à l'économie québécoise de multiples façons.

Les sources d'énergie autochtones constituent, comme l'a souligné le Livre blanc sur l'énergie publiée en juin 1978, une assurance contre les risques reliés à un approvisionnement extérieur et permettent aussi de réduire les déséquilibres des échanges extérieurs du Québec. La politique québécoise de l'énergie vise à accroître l'autonomie du Québec et à renforcer la sécurité d'approvisionnement en énergie importée, en privilégiant quatre principaux axes de développement : poursuite de la mise en valeur des ressources hydrauliques, pénétration du gaz au Québec, développement des énergies nouvelles et efforts multiples concernant l'économie d'énergie.

Au Québec, la présence de ressources hydro-électriques abondantes a attiré un grand nombre d'industries et elle a contribué significativement au démarrage industriel de l'économie. L'exemple le mieux connu est celui de l'industrie de l'aluminium qui a profité de cette richesse énergétique pour transformer ici une matière première importée en un produit destiné principalement au marché américain. L'assurance d'un approvisionnement à long terme fiable constitue, surtout depuis la crise de l'énergie, un facteur majeur de localisation industrielle pour un grand nombre d'entreprises.

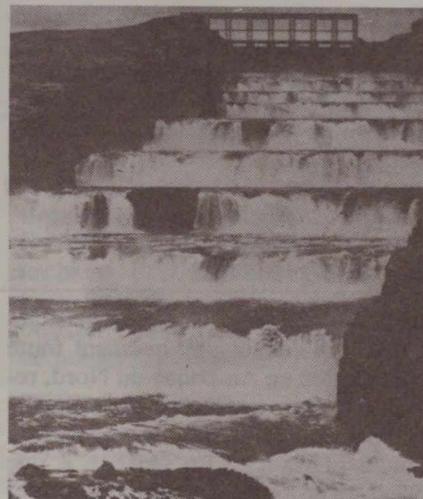
La nature des ressources énergétiques du Québec

Le potentiel

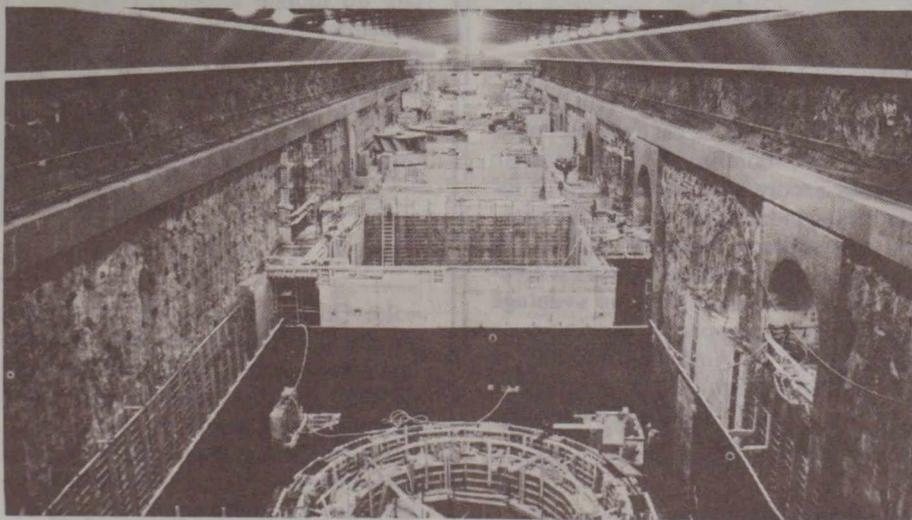
Le potentiel québécois en matière de ressources énergétiques est très majoritairement composé de ressources hydro-électriques. Le sous-sol québécois offre des perspectives intéressantes en ce qui concerne les hydrocarbures mais, pour le moment, aucune découverte majeure n'a été réalisée. Néanmoins, le potentiel québécois vaut la

peine d'être exploré et le gouvernement est prêt à favoriser une accélération du programme d'exploration de la société québécoise intervenant dans ce domaine, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP).

Le potentiel en énergies dites nouvelles est aussi intéressant. La densité de radiation solaire moyenne sur les régions habitées du Québec correspond à environ 50 % de celles des régions les plus ensoleillées de la planète. D'autre part, la production d'énergie à partir de déchets de coupe, d'écorces, de branches et d'essences non marchandes permettrait déjà de produire plus de 10 % des besoins énergétiques du Québec. La tourbe, le vent, les déchets urbains et agricoles offrent aussi des possibilités quant à la satisfaction des besoins énergétiques du Québec.



● *Le potentiel hydro-électrique du Québec est encore largement inexploité.*



● *Le plus grand chantier hydro-électrique d'Amérique du Nord, La Grande, se trouve au Québec.*

Le potentiel hydro-électrique est encore largement inexploité. Quelque 17.000 mégawatts sont actuellement disponibles au Québec et 10.000 autres le seront bientôt. Il reste encore environ 35.000 mégawatts qui n'ont pas encore été développés et dont une grande partie pourrait être économiquement exploitée.

Les disponibilités à coût avantageux

Le Livre blanc sur l'énergie a déjà fait état de la disponibilité d'électricité pour de nouvelles implantations in-

dustrielles au cours des années 1980.

Ainsi, à partir de 1981, des quantités substantielles d'électricité seront disponibles pour de nouveaux projets industriels. Il se dégagera même des quantités excédentaires importantes si le rythme d'expansion et d'implantation industrielles n'était pas accéléré. Il va de soi que ces quantités excédentaires pourraient être facilement exportées à l'étranger mais dans le contexte de la situation économique actuelle il est plus logique d'utiliser ces ressour-



ces afin d'implanter de nouvelles entreprises et de créer au Québec des effets économiques bénéfiques.

Les perspectives de développement des industries fortement consommatrices d'électricité

La disponibilité d'énergie électrique à des prix défiant pratiquement toute compétition en Amérique du Nord, représente pour le Québec un avantage comparatif très important sur le plan de l'industrialisation. Le Québec a une occasion probablement unique de créer et de développer au cours des prochaines années des entreprises à forte consommation d'électricité, tout en privilégiant les projets comportant un maximum de retombées économiques sur le territoire québécois.

Depuis le début de la crise de l'énergie, l'assurance d'approvisionnement en énergie électrique est devenue, pour un certain nombre d'industries, un facteur encore plus déterminant de localisation industrielle. La disponibilité, au cours des prochaines années, de quantités relativement élevées d'électricité confère au Québec un avantage indéniable par rapport à ses principaux concurrents en Amérique du Nord et cet avantage peut aller en grandissant compte tenu de l'évolution de la question énergétique.

Hydro-Québec



Le Québec est reconnu dans le monde pour l'envergure de ses réalisations hydro-électriques. Elles sont pour la collectivité québécoise une source de fierté légitime. Manic 5, où se situe le plus grand barrage à voûtes multiples du monde, est devenu le symbole de la vision et du savoir-faire québécois. Le plus grand chantier hydro-électrique d'Amérique du Nord se développe actuellement au complexe La Grande. Quant à Hydro-Québec, depuis la nationalisation de l'électricité en 1963, elle constitue une entreprise géante entièrement contrôlée par les

Québécois. L'efficacité, la technologie et la solidité financière la placent au tout premier rang à l'échelle internationale. Elle est en fait selon l'importance de son actif, non seulement la plus grande entreprise de quelque catégorie que ce soit au Canada, mais également, selon le même critère, la plus importante entreprise d'utilité électrique en Amérique.

Hydro-Québec est prête à mettre l'avance du Québec dans ce domaine, au service de tous ceux qui feront appel à ses services. Ainsi Hydro-Québec s'est dotée d'une filiale, Hydro-Québec International, une société d'ingénierie spécialisée dans la conception et la construction d'équipements électriques et dans la gestion de réseaux. Elle met ainsi à la disposition d'entreprises productrices et distributrices d'électricité du monde entier ses ressources humaines de même que son savoir-faire acquis dans la réalisation des grands travaux qui ont marqué l'édification d'un des plus importants réseaux de transport et de distribution d'électricité en Amérique du Nord.

Le gaz naturel

Le Québec représente pour le gaz naturel de l'Ouest canadien et éventuellement des régions frontalières le dernier grand marché relativement inexploité au Canada.

Les qualités particulières du gaz naturel comme facteur d'industrialisation, ses caractéristiques de propreté au niveau du transport et de la combustion ainsi que la sécurité en font une forme additionnelle d'énergie avantageuse pour le Québec dans la transition énergétique qui s'amorce. En effet, les disponibilités de gaz actuellement connues permettent de conclure des contrats fermes d'approvisionnement pour des périodes suffisamment longues.

Les énergies nouvelles

Biomasse

La prochaine décennie verra sûre-

ment apparaître de nouvelles technologies qui, avec les hausses constantes du prix du pétrole et sa rareté grandissante, permettront de produire de l'énergie à partir de ressources qui, jusqu'ici, avaient été négligées. Le Québec possède d'immenses ressources en biomasse. Sa forêt occupe 800 000 Km², dont 500 000 Km² de forêt commerciale.

Le potentiel énergétique théorique de la biomasse forestière est considérable. La production d'énergie à partir de déchets de coupe, d'écorce, de branches et d'essences non commerciales permettrait déjà de produire plus de 10 % des besoins énergétiques du Québec. Les ressources en tourbe seraient théoriquement suffisantes pour satisfaire en totalité les besoins énergétiques du Québec pour les cinquante prochaines années. On voit donc que le Québec offre des possibilités immenses de productions énergétiques nouvelles dans les années à venir.

Energies solaire et éolienne

Le Québec s'intéresse de très près aux énergies solaire et éolienne. La densité de radiation solaire moyenne sur les régions habitées du Québec correspond à environ 50 % de celle des régions les plus ensoleillées de la planète. Plusieurs centres de recherche publics et privés ont déjà accompli des réalisations qui s'avèrent très prometteuses : installations d'éoliennes géantes, chauffage solaire complet ou partiel de résidences, d'édifices publics et d'industries.

Le Québec : terre d'avenir énergétique

Le Québec jouit donc d'une situation énergétique privilégiée grâce surtout à son immense potentiel hydro-électrique. L'aménagement de nouvelles sources d'énergie électrique, le développement des énergies nouvelles et l'exploration des hydrocarbures en territoire québécois conjugués à des programmes d'économie accroîtront sensiblement dans les dix prochaines années, le degré d'autonomie énergétique du Québec.



Le Québec... en bref

Le loisir et les activités sportives



● Les camps de vacances accueillent surtout des jeunes de 7 à 18 ans.

L'INDUSTRIALISATION de plus en plus accélérée des différentes formes de la culture, une scolarisation plus répandue, la croissance du revenu personnel ainsi que l'augmentation relative du temps de loisir sont autant de facteurs qui ont favorisé, au Québec, l'expansion du loisir.

Le loisir occupe en effet une place toujours plus grande dans la vie québécoise et le gouvernement du Québec joue un rôle prépondérant dans son développement. Par le biais de différents ministères, il a créé, dans les écoles publiques ou privées subventionnées par l'Etat, des cours de formation professionnelle. Récréologues, techniciens en loisir et en tourisme, animateurs et instructeurs de toutes disciplines, plus de 180 000 travailleurs en loisirs sont issus de ces écoles.

Le gouvernement injecte également des fonds importants dans un réseau

d'équipements socio-culturels et sportifs tels les équipements olympiques, les *arenas*, gymnases, centres culturels, bibliothèques, terrains de camping, camp de vacances et bases de plein air. Il appuie aussi, techniquement et financièrement, une multitude d'organismes sectoriels. Par le biais d'organismes comme le ministère des Affaires culturelles et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, il favorise le développement de divers secteurs (sport, plein air, activités socio-culturelles, arts, tourisme) dont les programmes s'adressent à la majorité des Québécois.

Activités physiques et de plein air

La majorité des Québécois pratiquent les activités physiques et sportives qu'ils aiment dans les endroits pu-

blics et commerciaux ou dans les clubs privés.

En été, les Québécois s'adonnent principalement à la natation, à la bicyclette et à la pêche tandis qu'en hiver, le ski de fond, le ski alpin, la moto-neige, le hockey et le patinage extérieur ont leurs faveurs. En automne, les activités vedettes sont la marche et la chasse. Et si, au printemps, 18 % des Québécois marchent *sportivement*, la bicyclette et la pêche ont quand même de nombreux adeptes.

Les sports professionnels

Cinq sports professionnels attirent les foules au Québec : courses sous harnais, courses d'autos et de motos, baseball, football américain et hockey. En 1977, tous les Québécois ont payé au moins une fois pour assister à l'un de ces événements et 233 000 touristes y ont assisté. Cette industrie a créé plus de 2 000 emplois dans l'administration, l'entraînement, la promotion, et son roulement représente quelque 306 millions de dollars.

Camps de vacances et bases de plein air

Le Québec compte 294 camps de vacances et 59 bases de plein air également accessibles aux adultes, aux familles et à des groupes de jeunes handicapés, ainsi que 53 auberges de jeunesse.

Les camps de vacances sont mixtes et accueillent surtout des jeunes dont l'âge varie de 7 à 18 ans. Certains d'entre eux hébergent des familles entières ou des personnes âgées.

Le site privilégié de chacun de ces camps et leurs programmes d'activités bien diversifiés offrent un vaste choix de disciplines aux jeunes Québécois : activités nautiques, sports, camping, artisanat, sciences naturelles, hébertisme, cyclo-tourisme, arts plastiques, escalade, écologie. On retrouve également ces mêmes activités dans les camps consacrés aux familles.

Accueillant enfants, adolescents, adultes et groupes, la plupart des 59



Le Québec... en bref

Le loisir et les activités sportives



bases de plein air, dont 8 sont subventionnées par l'Etat, opèrent hiver comme été. Leurs activités varient selon les saisons et vont de la découverte du milieu écologique à l'exploration souterraine.

Auberges de jeunesse

Un réseau de 53 auberges de jeunesse permet aux jeunes voyageurs de découvrir le Québec à peu de frais tout en vivant une expérience enrichissante, en profitant de loisirs socio-culturels et d'activités de plein air et en nouant de nouvelles amitiés. Un circuit touristique d'environ 3 500 kilomètres relie ces auberges depuis le Nord-Ouest jusqu'à la Côte-Nord et en Gaspésie jusqu'à Percé en passant par les principales villes et les villages du Québec.

Les 17 auberges de jeunesse subventionnées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche comprennent deux genres d'établissement : l'auberge de séjour prolongé, postée le long des grands circuits touristiques et offrant des activités de pleine nature ou la découverte d'un milieu urbain, et l'auberge de passage, située sur un circuit touristique de grande affluence où le séjour excède rarement une journée.

Dans les auberges subventionnées, aucune carte de membre n'est requise. Le tarif (de 5 à 8 dollars par jour) comprend le logement, la nourriture et la participation aux activités.

Loisir et nature

Le gouvernement du Québec et l'entreprise privée ont aménagé des espaces accessibles à qui veut découvrir la richesse faunique ou florale du Québec sans pour autant prolonger la recherche dans l'habitat naturel de chaque espèce.

Du petit gibier au gros caribou, les animaux sont hébergés dans 10 jardins zoologiques dont le plus important se trouve à Orsainville, près de Québec. Le zoo de St-Félicien, au Lac-St-Jean, et celui de Granby valent également le déplacement de même que le parc safari africain d'Hemmingford, près de la frontière américaine, où vivent en liberté des fauves de la jungle tropicale.

Le Québec possède également 36 sanctuaires d'oiseaux dont la plupart sont situés sur les rives et dans les îles du fleuve St-Laurent. Les plus réputés et les plus accessibles de ces sanctuaires se trouvent à l'île Bonaventure et à Cap-Tourmente.

Des spécimens de la faune marine sont regroupés dans les aquariums de Québec et de Montréal. Ailleurs en province, 17 stations piscicoles sont consacrées à l'étude et à l'élevage des poissons destinés à l'ensemencement des lacs et des rivières.

Deux jardins botaniques, l'un à Montréal et l'autre à Québec, renferment les principales espèces de la flore laurentienne. Et pour les botanistes amateurs qui prennent plaisir à observer la flore dans la nature même, 36 sentiers d'interprétation de la nature leur sont ouverts au Québec. Des guides spécialisés se font un plaisir de partager leur savoir.

Disséminées partout au Québec, 17 fermes expérimentales où l'on pratique l'élevage des animaux sont ouvertes aux visiteurs. Enfin, au printemps, 233 érablières reçoivent Québécois et touristes à la cabane à sucre pour goûter les produits de l'érable.



● La majorité des Québécois pratiquent des activités sportives - natation, canotage, bicyclette, football américain - et 18 % marchent sportivement !





Le Québec... en bref

La culture et les industries culturelles

QU'ELLE soit française, anglaise, américaine ou québécoise, la culture d'un peuple trouve ses racines dans la façon de parler, de penser et de vivre, reflétant ainsi ses langages, ses croyances et ses institutions.

Marquées par la diversité des classes, des générations, des minorités et des régions, toute culture comporte aussi des contradictions : conflits des traditions et des utopies, tensions des croyances et des techniques, opposition des idéologies.

Réalité mouvante, historique et parfois déchirée à l'image de l'homme qui l'habite, la culture est aussi une réalité certaine qui appelle la responsabilité personnelle.

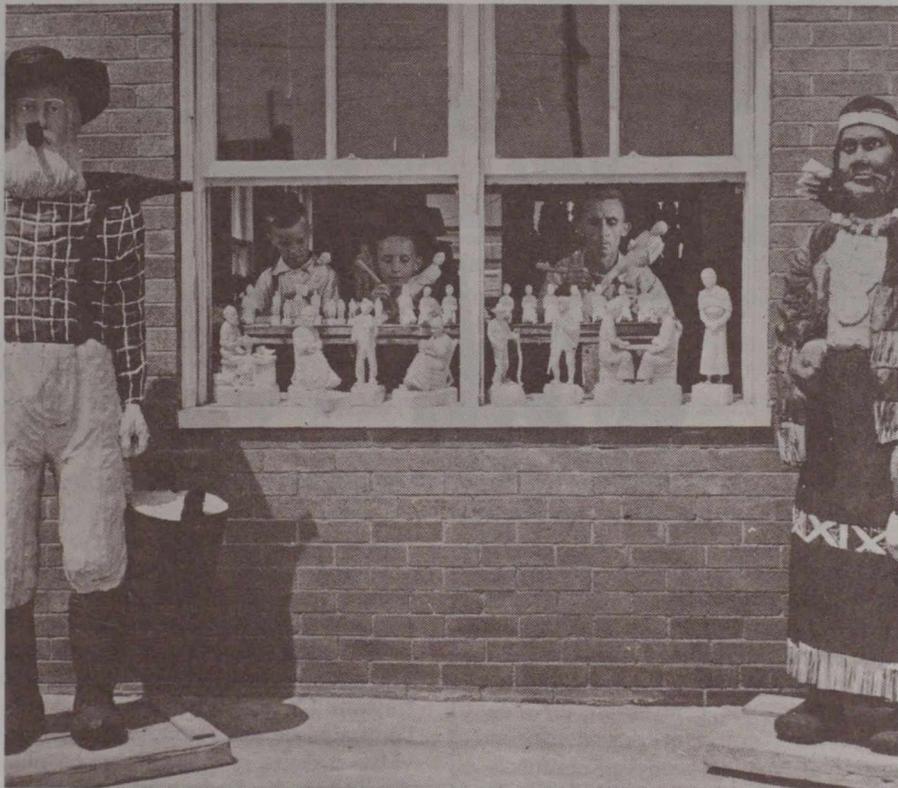
Lorsqu'on parle de culture... ... et de culture québécoise

Au premier regard, il n'est pas facile de déceler au Québec un ensemble culturel spécifique et original que l'on pourrait qualifier de *culture québécoise*.

Nous avons reçu en effet de nombreux héritages : héritage français de la langue et du droit civil, héritage amérindien des multiples façons d'approprier la nature, héritage britannique des institutions politiques et du droit criminel, héritage catholique des institutions et de la pensée religieuse, héritage américain des structures économiques et industrielles ainsi que de la technologie.

Education

L'éducation demeure encore aujourd'hui un instrument essentiel de développement au Québec. Le mode de fonctionnement et de financement de l'école, la pédagogie qui y est utilisée, les programmes qui y sont offerts et le cadre de vie qu'elle constitue, sont autant de préoccupations que le gouvernement du Québec entend aborder avec vigueur et sérénité en collaboration fructueuse et ouverte avec tous les partenaires qui la composent et l'animent.



● Le magasin d'un sculpteur sur bois à St-Jean Port Joli au Québec.

Les trois dimensions de la culture

Genres de vie

Même si la science, l'art et la littérature sont des lieux spécifiques de la création, nous savons tous que la culture rejoint d'abord la vie avant de se trouver dans les livres, les musées ou les écoles. La culture du Québec touche les aspects les plus concrets du vécu quotidien des citoyens : prise en valeur et préservation du patrimoine québécois, habitat et environnement, loisir, travail et santé:

Création

Au cours des dernières années, on a souvent parlé de l'extraordinaire éveil de la créativité québécoise. Explosion d'imagination et d'originalité, cette créativité s'est manifestée dans tous les modes d'expression artistique et littéraires et a trouvé écho à l'extérieur

de nos frontières. Actuellement le Québec met en place les conditions d'exploration et d'expression des ressources créatrices de tous en invitant chaque citoyen à se faire créateur dans l'une ou l'autre des innombrables disciplines où ses aptitudes pourront enrichir le patrimoine commun.

Un Québec ouvert aux communautés ethniques minoritaires

La culture étant un ensemble de façons de vivre, une société qui aide ses minorités à conserver leur héritage culturel se retrouve plus riche et mieux équilibrée.

Depuis 1940, le Québec reçoit chaque année environ 25 000 immigrants. Le ministère de l'Immigration, qui assume désormais ses responsabilités dans la sélection des immigrants, fera en sorte que ces derniers sachent à quoi s'attendre en venant au Québec. Il



● Jeunes enfants exécutant une danse folklorique. Les garçons portent des ceintures fléchées, symboles de l'artisanat québécois.

entend utiliser les Centres d'orientation et de formation des immigrants (C.O.F.I.) pour offrir des services au sein même des milieux où vivent les nouveaux Québécois. Ces C.O.F.I. deviendront des centres de services polyvalents couvrant des domaines aussi variés que l'accueil, l'enseignement du français, le service social, l'emploi, les activités socio-culturelles, etc...

Le projet collectif du Québec ne peut faire abstraction des différentes communautés ethniques minoritaires qui habitent le Québec et, par conséquent, la culture québécoise doit accueillir les apports féconds de tous ces groupes, notamment les 60 000 Amérindiens et les quelque 4 500 Inuit qui vivent sur son territoire.

Les industries culturelles

Secteur jeune dont les perspectives de croissance sont importantes et continues, les industries culturelles recouvrent une réalité multiforme. Outre les domaines du livre, des périodiques, du disque, du spectacle, du cinéma et de l'audio-visuel, des arts graphiques, du *design*, des arts visuels et des métiers d'art, les industries culturelles englobent aussi la radio, la télévision, la câblodistribution, la presse écrite et la télé-information.

Pouvoir, chez soi, non seulement écouter l'œuvre des plus grands musiciens, mais encore en choisir l'interprète ! Y lire ses auteurs de prédilection et ce, dans l'édition la plus attrayante ! Y regarder le documentaire, l'émission de télévision, le film que la vidéo-cassette rendra de plus en plus disponibles !... Il n'y a qu'à comparer cette situation culturelle du consommateur d'aujourd'hui à celle du consommateur des siècles antérieurs pour apprécier à sa juste valeur l'immense écart qui les sépare et mesurer toute l'importance actuelle des industries culturelles.

Leur importance économique

Considérées selon leur extension la plus vaste qui englobe aussi la radio, la télévision et la presse écrite, les industries culturelles représentent au Québec un chiffre d'affaires qui dépasse le milliard de dollars. Quant au domaine, plus limité, qui comprend le livre, le disque, le cinéma et les métiers d'art, sa part dans l'économie québécoise est loin d'être négligeable. Ainsi, en 1976, la valeur des ventes au détail s'élevait à plus de 100 millions de dollars pour le livre et le périodique, à 85 millions de dollars pour le disque et à environ 150 millions de dollars pour les produits des métiers d'art. Pour l'industrie du cinéma, son chiffre d'affaires repré-

sentait près de 100 millions de dollars pour la même année, dont plus de la moitié en provenance des recettes des salles de cinéma et de ciné-parcs.

Mais l'importance économique des industries culturelles ne tient pas seulement à l'importance de leur chiffre d'affaires annuel. C'est aussi un secteur où chaque millier de dollars investi crée relativement plus d'emplois que dans les autres secteurs industriels.

C'est enfin un type d'activité qui, pour une large part, est en relation avec le développement économique de plusieurs régions du Québec car de nombreuses petites entreprises culturelles y ont déjà été localisées et d'autre part pourraient venir s'y établir.

Leur importance culturelle

Les industries culturelles constituent un des fondements essentiels du développement culturel du Québec.

Elles sont en effet un domaine de grande créativité au Québec. Chansons, concerts et manifestations de la culture populaire y foisonnent surtout depuis une vingtaine d'années. Dynamiques, les industries culturelles peuvent aujourd'hui assurer à de nombreux Québécois l'exercice du métier de créateur tout en favorisant l'accès aux œuvres de la culture à un plus grand nombre de citoyens. ■



Semaine canadienne à Abidjan

Une troisième semaine canadienne s'est tenue à Abidjan sous les auspices de l'Ambassade du Canada du 18 au 22 avril 1983. Cette semaine voulait donner une impulsion aux relations canado-ivoiriennes, surtout dans le domaine commercial et faire connaître davantage le Canada au public ivoirien. Deux manifestations principales ont eu lieu à l'Hôtel Ivoire : une exposition commerciale et culturelle et une semaine gastronomique.

L'exposition a été inaugurée le lundi 18 avril par Son Excellence, M. Bernard Dadié, ministre des Affaires culturelles, et Son Excellence M. Amoakon Thiémélé, ministre du Commerce. Son Excellence Amadou Thiam, ministre de l'Information était également présent. Dans son allocution, le ministre du Commerce a loué les excellents rapports qui existent entre le Canada et la Côte d'Ivoire et a préconisé le développement des relations commerciales et humaines comme base des liens amicaux entre les deux pays. L'ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, Monsieur Ernest Hébert, a, quant à lui, souligné la similitude de vues entre le Canada et la Côte d'Ivoire, en particulier, «l'économie libérale de nos deux pays, l'esprit d'entreprise de nos hommes d'affaires, la langue commune qui nous unit et la foi dans l'avenir de nos dirigeants».

Quinze sociétés canadiennes étaient présentes et ont exposé une gamme de produits variés : des produits de consommation tels des articles ménagers en mélamine, des accessoires automobiles, de la quincaillerie ainsi que des matériaux de construction. Les produits de haute technologie n'étaient pas négligés.

Le thème du volet culturel de l'exposition était le «témoignage de deux cultures». Les peintres Guy Paquet de Baie St-Paul et Michel Kodjo de Grand-Bassam ont travaillé ensemble sur une même toile. Des films traitant des différents aspects du Canada étaient continuellement projetés et ont fait le plaisir des jeunes et des moins jeunes avides de connaître d'autres horizons.

L'Hôtel Ivoire a invité un cuisiner de l'Institut du Tourisme et Hôtellerie du Québec (I.T.H.Q.), dont la mission était de faire connaître la nouvelle cuisine canadienne aux Abidjanais. ■



● Visite du stand de Bata. L'Ambassadeur Ernest Hébert avec des invités d'honneur dont le ministre de l'Information, M. Amadou Thiam, et le ministre du Commerce, M. Amoakon Thiémélé.



Canada-Maroc Echanges commerciaux

A l'invitation du gouvernement marocain, l'Honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat aux Relations extérieures, a effectué du 4 au 7 mai une visite officielle au Maroc. Cette visite a été plus particulièrement caractérisée par le souci d'intensifier les relations économiques entre le Maroc et le Canada.

Le ministre Lapointe a eu des entretiens avec plusieurs hautes personnalités marocaines dont le Premier ministre Maati Bouabib et son homologue marocain M. Abdelhaq Tazi, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Maroc. Avec le ministre des Finances, M. Abdellatif Jouahri, il a signé un ac-

cord pour la mise en place d'une ligne de crédit de 15 millions de dollars canadiens. Administrée par l'ACDI, cette ligne de crédit sera utilisée parallèlement avec d'autres financements dont celui offert par la Société pour l'Expansion des Exportations (SEE) pour la fourniture, à des taux avantageux, de biens et des services canadiens au Maroc.

A Casablanca, le ministre Lapointe a visité la 30^e Foire Internationale. Une vingtaine d'hommes d'affaires et industriels canadiens y avaient leurs pavillons et marquaient ainsi, par leur présence, l'importance que le Canada attache au renforcement des échanges commerciaux entre le Canada et le Maroc. ■

● M. Lapointe visitant le stand du Canada en compagnie du ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme du Maroc, M. Azeddine Guessous.





Le Canada et l'Afrique



Projet de santé au Mali

Le gouvernement du Canada accordera une subvention de 716.000 dollars canadiens au Comité canadien de l'UNICEF en vue de la réalisation d'un projet d'approvisionnement en eau, d'hygiène et de santé au Mali, a annoncé le ministre d'Etat aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe.

Les fonds proviennent de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En plus de permettre à la population de s'approvisionner en eau potable et d'améliorer les conditions d'hygiène, la subvention permettra également la formation des fonctionnaires et bénévoles chargés de l'entretien des installations concernées. Les adolescents, les femmes et les enfants seront les premiers à bénéficier des retombées de ce projet, puisque ce sont eux qui souffrent de le plus de ce manque d'eau potable et d'hygiène.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de l'UNICEF, échelonné sur quatre ans, qui vise à améliorer les services sociaux et de santé dans 105 communautés des régions de Mopti et de Tombouctou.



Contrats africains pour Hydro-Québec

Hydro-Québec vient de signer deux contrats de coopération d'une valeur totale de 11 millions de dollars canadiens avec le Cameroun et la Guinée. C'est ce qu'a annoncé le président du conseil d'administration de cette société d'Etat, M. Joseph Bourdeau, à son retour d'une visite de trois semaines dans cinq pays francophones d'Afrique.

Au Cameroun, l'accord de coopération technique d'une durée de cinq ans prévoit l'envoi dans ce pays d'une dizaine d'experts techniques d'Hydro-Québec et l'octroi de bourses d'études à vingt étudiants camerounais qui viendront parfaire leurs connaissances à l'Ecole Polytechnique de Montréal et effectuer des stages aux bureaux d'ingénieurs d'Hydro-Québec. En Guinée,

Premier concours de photographie Canada-Afrique

PRIX (attribuables en monnaie locale)

1^{er} Prix : 400 dollars canadiens (environ 100.000 FCFA)

2^e Prix : 200 dollars canadiens (environ 50.000 FCFA)

3^e Prix : 100 dollars canadiens (environ 25.000 FCFA).

En plus de ces prix généraux, des prix spéciaux, équivalent de 100 dollars canadiens seront octroyés pour les meilleures photographies des pays suivants : Maroc, Tunisie, Gabon, Sénégal.

CONDITIONS

- Le concours est ouvert à tous les ressortissants des pays de l'Afrique ainsi qu'aux Canadiens domiciliés dans ces pays.
- Les photographies doivent illustrer un thème de la coopération canado-africaine, coopération bilatérale, institutionnelle, culturelle, ONG ou autre. Elles peuvent être en noir et blanc ou en couleur. Cependant, les photographies en couleur ne pourront pas être reproduites en couleur pour des raisons techniques.
- Les personnes et projets photographiés doivent être identifiés.
- Les prix seront attribués selon les critères d'originalité artistique et pour la meilleure illustration du thème choisi.
- Les photographies primées seront publiées à partir du numéro de décembre 1983.
- Les photographies primées deviennent la propriété de la revue *Le Canada et l'Afrique*. Les photographies non primées seront retournées, si elles sont accompagnées d'une enveloppe munie d'adresse complète et de timbre.
- Les soumissions peuvent être envoyées à l'ambassade du Canada du pays de résidence ou directement à la revue : *Le Canada et l'Afrique*, B.P. 3373 - Dakar - Sénégal.
- La date limite d'envoi est le 30 septembre 1983.

EXCLUSIONS :

Les employés du gouvernement canadien, les coopérants de l'ACDI ainsi que leur personnel ne peuvent pas participer à ce concours.

ATTENTION :

Nous vous rappelons que dans certains pays, la prise de photographies dans des endroits publics ou ailleurs est réglementée ou soumise à une autorisation préalable.

une entente similaire prévoit la formation au Québec de trente spécialistes guinéens.



Mauritanie Secours d'urgence

Le Canada fournira 300.000 dollars canadiens pour secourir les victimes de

la grave sécheresse qui sévit en Mauritanie. Cette somme sera versée dans le cadre du programme d'assistance humanitaire international (AHI) de l'ACDI. Ainsi 175.000 dollars canadiens seront versés au Croissant-rouge mauritanien pour l'achat des secours en nature, et 125.000 serviront pour financer le transport de ces biens.

Photo couverture : La population du Québec est de langue française à 80 %.

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux N.I.S. Dakar - Directeur de publication : Ian Ferguson
Rédacteur en chef : Mme Outi-Kaarina Badji